



## **Etude d'Impact Environnemental et Social cadre du complexe solaire Noor TATA**

***COMPTE-RENDU DE LA CONSULTATION PUBLIQUE***

**Mai 2016**

# SOMMAIRE

---

## TABLE DES MATIERES

<b>OBJET : REUNION DE CONSULTATION PUBLIQUE SUR L'ETUDE D'IMPACT ENVIRONNEMENTAL ET SOCIAL CADRE DU COMPLEXE SOLAIRE NOOR TATA .....</b>	<b>2</b>
<b>1 DEROULEMENT DE LA REUNION.....</b>	<b>4</b>
<b>2 QUESTIONS, OBSERVATIONS ET PROPOSITIONS DES PARTICIPANTS .....</b>	<b>5</b>
<b>3 REPONSES AUX QUESTIONS ET CLARIFICATIONS .....</b>	<b>8</b>
3.1 IMPACTS ENVIRONNEMENTAUX DU SITE NOOR TATA .....	8
3.2 ALIMENTATION EN EAU .....	8
3.3 LES TECHNOLOGIES SOLAIRES .....	8
3.4 EMPLOI ET RECRUTEMENT .....	9
3.5 STATUT FONCIER DU SITE .....	9
3.6 ACTIONS SOCIALES.....	10
<b>4 PHOTOTHEQUE .....</b>	<b>11</b>
4.1 VEHICULE MIS A DISPOSITION POUR LE TRANSPORT.....	11
4.2 RECEPTION ET INSCRIPTION DES PARTICIPANTS .....	11
4.3 MOTS D'OUVERTURE .....	11
4.4 PRESENTATION DE L'EIES .....	12
4.5 ASSISTANCE .....	12
4.6 QUESTIONS / REPONSES.....	13
<b>5 PUBLICATION DE L'ANNONCE DANS LES JOURNAUX (LE MATIN &amp; ALMAGHRIBIA) .....</b>	<b>14</b>
<b>6 LISTE DE PRESENCE.....</b>	<b>15</b>

## **OBJET : REUNION DE CONSULTATION PUBLIQUE SUR L'ETUDE D'IMPACT ENVIRONNEMENTAL ET SOCIAL CADRE DU COMPLEXE SOLAIRE NOOR TATA**

### **Objectifs :**

Information, consultation et concertation avec la population et les acteurs locaux concernés ou touchés par le projet sur les différents enjeux environnementaux et sociaux relevés par l'Etude d'Impact Environnemental et Social cadre du complexe solaire Noor Tata.

Dans une approche participative, cette consultation publique a été menée et organisée pour le compte de Masen afin d'intégrer toutes les parties prenantes dans le projet, recueillir les différents points de vue et recommandations des participants et apporter des éclaircissements et des réponses aux questions soulevées.

### **Date et lieu :**

Le jeudi 19 mai 2016 à 10h00 dans la salle de conférence du siège du Secrétariat Général de la Province de Tata.

### **Participants :**

Ont assisté à cette réunion :

- Les participants de Masen :
  - o Moulay Hafid Bouhamidi, Directeur Prospection (**représentant de Masen**) ;
  - o Israa Cherqaoui, Chargée de Prospection Senior ;
  - o Issam Taibi, Chargé de Prospection Senior ;
  - o Mohammed Amine El Qour, Chef de Projet Topographique ;
  - o Amine Assila, Chargé de Développement Local ;
  - o Meryem Lakhssassi, Chargée de Développement Durable ;
  - o Ghita Arhmir, Chargée de Structuration ;
  - o Hatim Alahiane, Chef de Projet Réalisation ;
  - o Houssam Abou-Otmane, Chargé de Conception Technique Senior.
- L'équipe projet du bureau d'études NOVEC :
  - o Anas Bennani : Chef de projet, Ingénieur Environnementaliste (**représentant du BET**) ;
  - o Abdelaziz Benyelloul : Directeur du département environnement ;
  - o Mohammed Taibi : Ingénieur Environnementaliste.

La réunion a été présidée par M. le Gouverneur de la province de Tata.

Plus de 75 personnes issues des différentes parties prenantes concernées et acteurs de la société civile ont participé à cette consultation publique, parmi lesquelles on peut citer les représentants :

- o De la commune territoriale d'Akka Ighen ;
- o De la province de Tata ;
- o De la collectivité ethnique Akka Ighen et la population elle-même ;
- o Des associations de développement (femmes et jeunes) ;
- o De l'ONEE branche eau ;
- o De la délégation provinciale de l'équipement et du transport et de la logistique ;

- De la direction provinciale des eaux et forêts ;
- De la région Souss Massa ;
- De l'Agence du Bassin Hydraulique Souss Massa et Drâa ;
- De la chambre de l'agriculture ;
- De la chambre de l'artisanat ;
- De l'Agence Nationale de Promotion de l'Emploi et des Compétences ;
- Du service régional de l'environnement ;
- Du service provincial de l'eau ;
- De la délégation provinciale de la santé ;
- Des autorités locales ;
- Etc. (Cf. Liste de présence en annexe)

### **Supports :**

- Présentation PowerPoint en arabe « Résultats et Bilan de l'Étude d'Impact Environnemental et Social cadre du complexe solaire Noor Tata ».

Cette présentation a servi de support pour exposer les enjeux environnementaux et sociaux du projet.

- Dossier sous format papier, composé de :
  - Programme de la journée ;
  - Résumé non technique en arabe ;
  - Présentation PPT.

Les dossiers ont été distribués à tous les participants dès leur arrivée à la salle de conférence.

### **Langue :**

La langue arabe a été choisie comme langue de communication lors de cette réunion de consultation publique.

### **Mode d'invitation :**

Plusieurs canaux de communication ont été utilisés pour inviter les participants à prendre part à la consultation publique en précisant l'objet, la date et l'heure de ladite consultation :

- Un courrier écrit a été transmis au Gouverneur de la province de Tata. Suite à cela, une annonce a été affichée au siège de la commune concernée (Akka Ighen) ;
- La publication des annonces dans deux (2) journaux nationaux en arabe et en français : Almaghribia et le Matin.

## 1 Déroulement de la réunion

Monsieur le Gouverneur de la province de Tata a ouvert la séance en remerciant les participants et toutes les parties prenantes pour leur présence à la consultation publique et en rappelant les directives royales de sa Majesté le Roi Mohammed VI concernant le programme de développement des énergies renouvelables au royaume.

Par la suite, le représentant de Masen, a rappelé le cadre général du Plan Solaire Marocain et des projets NOOR en soulignant l'importance du projet Noor Tata en tant que levier de développement socio-économique pour la région.

Il a également mis l'accent sur l'importance de cette consultation publique dans ce projet de développement via l'adoption d'une approche participative avec la population locale tout en rappelant le cadre général qui s'articule autour des résultats de l'étude d'impact environnemental et social cadre du projet Noor Tata.

Le représentant de Masen a ensuite présenté l'ordre du jour de la présente consultation comme suit:

- Présentation des résultats et du bilan de l'étude d'impact environnemental et social cadre du complexe solaire Noor Tata par le bureau d'études NOVEC ;
- Séance dédiée aux questions et remarques des participants ;
- Réponses aux questions et éclaircissements ;
- Synthèse et clôture de la consultation publique.

Le représentant du BET, a présenté les résultats techniques et le bilan de l'étude d'impact environnemental et social cadre du complexe solaire Noor Tata.

L'exposé a traité les points suivants :

- Synthèse du cadre juridique et institutionnel ;
- Présentation des différentes technologies solaires envisagées ;
- Délimitation de la zone d'étude ;
- Description de l'état de référence ;
- Présentation des principaux impacts potentiels ;
- Proposition des mesures d'atténuation ;
- Bilan environnemental.

Suite à la présentation du représentant du BET, la parole a été donnée à tour de rôle aux participants afin de leur permettre de soulever un certain nombre de questions, de partager leurs observations et commentaires et de faire des propositions ou recommandations.

## 2 Questions, observations et propositions des participants

### **1<sup>ère</sup> intervention :** Monsieur Mohamed Jaj, Président de l'association Al Waha pour la culture

M. Jaj a salué la grandeur de ce projet dans la région en raison de ses nombreux impacts positifs et a remercié les autorités locales pour leurs efforts et contributions apportés dans le cadre de ce projet. Il a également sollicité la province de Tata pour la présentation du projet Noor Tata durant la COP 22 et a invité les représentants de la province à prendre contact avec les départements concernés pour avoir plus d'informations sur le nouveau barrage qui sera construit.

**Question 1 :** Quel est l'impact direct du projet sur la population locale ? Comment les populations des villages avoisinants pourront-elles tirer profit du projet durant la période d'exploitation ?

### **2<sup>ème</sup> intervention :** Monsieur Mohamed Ougak, Représentant de l'Agence Nationale de Promotion de l'Emploi et des Compétences (ANAPEC)

Monsieur Ougak a félicité le projet en espérant que Noor Tata connaisse le même succès que NOORo I au niveau des retombées économiques et sociales dans la région.

**Question 1 :** Quel est le nombre de postes envisagé et quels seront les profils demandés au niveau des offres d'emploi ?

**Question 2 :** Quelle est la date de démarrage du projet ?

### **3<sup>ème</sup> intervention :** Monsieur Mustapha Tadoumant, Conseiller parlementaire

**Observation 1 :** Le participant a exprimé sa crainte vis-à-vis de la disponibilité des ressources en eau pour les besoins du projet et a demandé à avoir des éclaircissements quant au mode d'alimentation du projet en eau.

**Question 1 :** Quel est le nombre de postes permanents envisagé dans le cadre du projet ?

**Question 2 :** Quelle est la puissance exacte du complexe solaire, 500 ou 600 MW ?

**Proposition 1 :** Il recommande de donner la priorité aux jeunes et à la main d'œuvre locale pour l'emploi et suggère d'anticiper les besoins en compétences pour adapter la formation de ces jeunes aux nécessités du projet.

### **4<sup>ème</sup> intervention :** Monsieur Ihya Sayh, Représentant de l'Agence du Bassin Hydraulique Souss Massa et Drâa (ABHSMD)

**Question 1 :** Les réserves d'eaux souterraines sont très limitées et les eaux superficielles restent la meilleure option pour alimenter le site, notamment les eaux provenant du barrage Tiouine. Quelles sont les garanties pour limiter l'impact sur les eaux ?

### **5<sup>ème</sup> intervention :** Monsieur Mohamed Faiz, Président de la commune territoriale Akka Ighen

**Question 1 :** Quelle sera la part de capacité de production générée par la technologie PV et par la technologie CSP ?

**Question 2 :** Ne serait-il pas possible de privilégier le PV au CSP pour sa faible consommation en eau et son impact minime sur l'environnement ?

### **6<sup>ème</sup> intervention :** Monsieur M'hamed Raji, Représentant du conseil régional Souss Massa

**Question 1 :** Quelles sont les mesures prévues pour la protection des employés contre les maladies et les accidents qui pourraient être liés au projet ?

**Proposition 1 :** Il conviendrait de donner la priorité à la main d'œuvre locale et de prévoir un programme de développement scientifique qui pourrait mener à la création de nouvelles filières universitaires à Tata.

**Proposition 2 :** Il propose au ministère chargé de l'eau d'augmenter le volume régularisé du nouveau barrage qui sera construit.

### **7<sup>ème</sup> intervention :** Monsieur Ahmed El Hanafi, Représentant du Haut-Commissariat aux Eaux et Forêts et à la Lutte Contre la Désertification (HCEFLCD)

**Observation 1 :** M. El Hanafi a mentionné que le terrain relatif au projet Noor Tata appartient au HCEFLCD et qu'il ne faut pas déboiser les arbres de l'acacia qui se trouvent au nord du site.

**8<sup>ème</sup> intervention :** Monsieur Said Oukoubi, Représentant du service provincial de l'eau

M. Oukoubi recommande de prendre en considération la problématique liée à la rareté de l'eau dans la région.

**Question 1 :** Est-ce que des études hydrologique et hydrogéologique ont été réalisées au préalable par MASEN ?

**Question 2 :** Est-ce qu'il y a une possibilité d'intégrer le relevé topographique de la zone du projet dans un programme de développement accompagnant (barrages, etc.) ?

**9<sup>ème</sup> intervention :** Monsieur Abdelaziz Habib, Président de l'association Al Amal pour le développement

M. Habib a commencé par encourager le projet Noor Tata en raison de ses nombreux impacts positifs et a tenu à exprimer son soutien vis-à-vis du projet en soulignant que la population locale présentera toute aide nécessaire afin de contribuer à sa réussite. Il a également soulevé le point sur le statut foncier précisant que le terrain appartient à la collectivité ethnique d'Akka Ighen et non au HCEFLCD.

**Question 1 :** Comment la population locale pourra-t-elle tirer profit du projet ? Pourra-t-elle bénéficier de l'irrigation de ses terres agricoles ?

**10<sup>ème</sup> intervention :** Madame Khadija Sami, Chef de service régional de l'environnement Souss Massa

**Observation 1 :** Mme Sami a souligné l'importance du projet Noor Tata considérant ce projet comme étant un projet de développement majeur pour toute la région et le royaume du Maroc et a remercié MASEN pour sa démarche.

Elle a également rappelé que le comité national des études d'impact sur l'environnement s'est prononcé en faveur du projet le mois dernier considérant le projet acceptable du point de vue environnemental suite à la réalisation d'une étude d'impact environnemental et social traitant le projet sur tous ses aspects.

**Proposition 1 :** Elle a suggéré de présenter le projet Noor Tata comme étant un exemple de lutte contre le changement climatique à l'occasion de la COP 22.

**11<sup>ème</sup> intervention :** Monsieur Mohamed Hou, Président de l'association Tamejcarte pour l'irrigation

**Question 1 :** Quelles sont les mesures de sécurité qui seront prises contre les risques majeurs liés au projet durant la phase d'exploitation ?

**Question 2 :** Est-ce qu'il y aura des programmes d'accompagnement de l'agriculteur face à la problématique de la pénurie d'eau ? Y aura-t-il une réutilisation des eaux traitées ?

**12<sup>ème</sup> intervention :** Madame Oum laïda Aït Haddou, Présidente de l'association Palmier pour le développement des métiers féminins de l'artisanat

Mme Ait Haddou a commencé par féliciter le Maroc pour avoir initié ce projet énergétique de grande envergure.

**Question 1 :** Est-ce que le projet aura des impacts négatifs majeurs à long terme ?

**Question 2 :** Est-ce que la femme aura l'opportunité de travailler dans ce projet ?

**13<sup>ème</sup> intervention :** Monsieur Said Aït Ali, Président de l'association Réseau Amazigh pour la citoyenneté

**Proposition 1 :** M. Ait Ali propose d'établir une relation de proximité avec le citoyen et de lui expliquer le projet dans un langage simple et accessible, notamment en amazighe vu la composition ethnique de la région.

**Proposition 2 :** Il propose également d'actualiser le plan d'aménagement de la région suite au projet.

**Question 1 :** Est-il possible que la température de l'air augmente dû à la concentration des rayons au niveau des panneaux solaires ? Cette hausse de température aura-t-elle un impact sur la couverture végétale ?

**Question 2 :** Serait-il également possible que la population reçoive des panneaux photovoltaïques pour les installer sur les toits de leurs maisons afin de produire leur propre électricité ? Et y a-t-il la possibilité de vendre l'électricité produite à l'état ?

**14<sup>ème</sup> intervention :** Monsieur Abderrahmane Boudgig, Président de l'association Générations de demain

**Question 1 :** M. Boudgig a soulevé la crainte de la surexploitation des eaux souterraines en précisant que le projet doit être respectueux de son environnement et a demandé quelles sont les actions de l'état prévues pour l'accompagnement du démarrage du projet (centres de santé, infrastructures, etc.).

**Question 2 :** Où est-il prévu de traiter les déchets générés par la centrale Noor Tata ?

**15<sup>ème</sup> intervention :** Monsieur Etthami El Filali, Représentant de la Délégation Provinciale de l'Équipement et du Transport et de la Logistique (DPETL)

M. El Filali a précisé que ce projet permettra de réduire la dépendance énergétique du royaume et qu'il aura des retombées économiques importantes pour la population de la région.

**Proposition 1 :** Il a sollicité Masen pour étudier la possibilité de l'aménagement de la route provinciale 1800.

**16<sup>ème</sup> intervention :** Monsieur Omar Maache, Membre de la commune Akka Ighen

**Observation 1 :** M. Maache a remarqué que les secteurs tels que les secteurs de l'éducation, de l'équipement et de la santé sont sous-développés au niveau de la commune et que des efforts considérables doivent être fournis dans le développement de ces secteurs afin de contribuer à la réussite du projet et de protéger la population locale qui sera la première affectée par celui-ci.

**17<sup>ème</sup> intervention :** Monsieur Moulid Ben Yahya, Membre de l'association de l'irrigation Aïn Taferkhst

**Observation 1 :** M. Ben Yahya rappelle que le terrain appartient à la collectivité ethnique d'Akka Ighen et non au HCEFLCD.

**Proposition 1 :** L'impact du projet sur la population est qualifié de positif nécessitant un accompagnement de la part de l'état (infrastructures, hôpitaux etc.) pour répondre aux besoins du projet ainsi qu'aux besoins d'une éventuelle migration inversée au niveau de la région.

**Question 1 :** La population locale pourra-t-elle bénéficier d'une électricité gratuite ?

**18<sup>ème</sup> intervention :** Madame Mahjouba Habib, Présidente de l'association Taytmatine pour le développement de l'Oasis

**Question 1 :** La population pourra-t-elle bénéficier de l'eau qui sera transportée du barrage pour alimenter le site ?

### **3 Réponses aux questions et clarifications**

Toutes les questions et propositions des participants ont été notées. Le représentant de Masen a apporté les réponses aux questions posées et les éclaircissements requis, en les classant par thématique.

#### **3.1 Impacts environnementaux du site Noor Tata**

Les impacts environnementaux identifiés dans l'Etude d'Impact Environnemental et Social cadre présentée sont des impacts potentiels ponctuels pour lesquels des mesures d'atténuation, de compensation ou d'élimination sont proposées afin de pallier aux effets négatifs du projet à long terme.

Ce projet contribuera à la réduction de la dépendance énergétique du Maroc : à titre d'exemple, un complexe d'une capacité de 500 MW pourrait subvenir aux besoins en électricité d'une population équivalente à huit fois la population de la Province de Tata. En réalité, l'électricité produite par le projet Noor Tata, au même titre que les autres centrales solaires développées par Masen, sera injectée au réseau national et distribuée par l'ONEE sur tout le territoire national.

La date de démarrage de l'exploitation du site de Noor Tata est prévue pour fin 2020. A l'instar du site d'Ouarzazate, il faut compter cinq années environ pour la réalisation du projet.

#### **3.2 Alimentation en eau**

L'étude sur les ressources en eau disponibles et mobilisables pour l'alimentation du site de Noor Tata en eau brute est toujours en cours. Trois grands barrages sont envisageables pour son approvisionnement: Barrage Tiouine, Barrage Agdz et le complexe Aoulouz-Mokhtar Soussi. Suite à cette étude, le scénario le plus optimal sera choisi. En aucun cas, les besoins en eau du projet ne seront satisfaits aux dépens des besoins de la population de la région de Tata qui reste en tout état de cause prioritaire.

Concernant l'aménagement hydraulique en cours de réalisation et cité par le premier intervenant, il s'agit d'un petit barrage avec une capacité de 3,6 Mm<sup>3</sup> seulement (Barrage Bousmoum). Il n'est pas envisagé d'utiliser les ressources en eau de ce barrage. La possibilité de faire bénéficier la population de l'eau qui sera transportée pour les besoins du site pourrait quant à elle être envisagée.

La consommation en eau dédiée au refroidissement et au lavage pourrait être optimisée grâce notamment au mode de refroidissement à sec qui permettra de diminuer au maximum le volume d'eau à utiliser.

Par ailleurs, la mise en œuvre des mesures d'atténuation et la gestion rationnelle des eaux usées durant les phases de réalisation et d'exploitation permettront de réduire la possibilité de contamination des eaux superficielles et souterraines.

#### **3.3 Les technologies solaires**

La technologie PV est moins consommatrice en eau mais celle-ci présente des inconvénients comme par exemple une faible capacité de stockage de l'énergie. Le CSP permet un meilleur stockage durant la journée dans le but de maintenir la production électrique pendant la nuit.

Afin d'optimiser la production électrique de la centrale, il sera difficile de dépendre uniquement de la technologie PV. Toutes les technologies seront étudiées, le développeur proposera la solution la plus optimale pour chaque technologie proposée.

### **3.4 Emploi et recrutement**

Le projet prévoit l'emploi de la main d'œuvre qualifiée et non qualifiée de préférence locale. Les estimations ont indiqué que durant la phase de réalisation, le nombre d'emplois qui pourrait être créé est de l'ordre de milliers d'emplois et durant la phase d'exploitation de l'ordre d'une centaine d'emplois.

A titre d'exemple, pendant la construction de la centrale NOORo I d'Ouarzazate, près de 70% de la main d'œuvre était marocaine, avec plus de 30% de main d'œuvre locale.

Les métiers ne nécessitant pas de mains d'œuvre qualifiée sont notamment :

- Les ouvriers dans le génie civil,
- Les ouvriers dans les clôtures,
- Les boiseurs et coffreurs,
- Les agents de sécurité et de gardiennage,
- Les agents de ménage et de nettoyage,
- Le personnel de restauration,
- Les chauffeurs pour le transport des matériaux, des équipements et du personnel,
- Etc.

Afin de contribuer à l'adéquation entre les offres d'emplois et les demandes, tous les recrutements seront gérés en partenariat avec l'ANAPEC (Agence Nationale de Promotion de l'Emploi et des Compétences) qui sera l'interface entre les différents employeurs et les demandeurs d'emploi.

Des sessions de formation pourraient être proposées aux jeunes de la région dans le cadre de partenariat avec l'OFPPT (Office de la Formation Professionnelle et de la Promotion du Travail) suite à l'identification des qualifications demandées.

### **3.5 Statut foncier du site**

Le site de Noor Tata est composé de terrains classés sous différents régimes. On distingue des terrains collectifs couvrant environ 3064 ha présumés appartenant à la collectivité ethnique Akka Ighane et revendiqués par le Haut-Commissariat aux Eaux au Forêts en tant que domaine forestier.

Les modalités de cession du terrain ont été examinées avec les ayants droits et les autorités locales. La procédure d'acquisition a déjà été entamée et des réunions de concertation ont eu lieu avec les parties prenantes et ont abouti à des accords de principe de chaque partie. Toutefois les négociations et les efforts menés n'ont pas été concrétisés par un commun accord entre les parties concernées sur le statut foncier du terrain.

En conséquence, Masen a lancé en mars 2016 la procédure d'expropriation pour utilité publique pour la superficie globale du terrain, notamment 3064 ha conformément à la législation en vigueur.

### 3.6 Actions sociales

Masen souhaiterait installer une relation de proximité avec la société civile, considérée comme un levier et réel allié dans l'identification des attentes et besoins de la population.

En effet, afin de favoriser l'intégration du projet dans son environnement, Masen contribuerait en concertation avec les autorités et les acteurs locaux à l'effort du développement socio-économique de la région à travers des actions sociales ayant pour but de désenclaver les territoires, améliorer les conditions de vie des villageois et développer le territoire et ses infrastructures.

Quelques exemples d'actions sociales menées par Masen parallèlement au développement du complexe solaire Noor Ouarzazate ont été cités à titre indicatif : actions dans le domaine de santé par l'organisation de campagne médicale, actions dans le domaine éducatif, notamment l'équipement de « Dar Talib », la mise à disposition d'un bus scolaire pour le transport des élèves, actions dans le domaine des infrastructures routières comme la réalisation d'une route d'accès pour le désenclavement d'une dizaine de villages, la contribution à l'alimentation en eau potable des villages avoisinants par l'ONEE à partir des installations du complexe solaire etc.

La réunion a été clôturée par le représentant de Masen à 13h00, après avoir remercié tous les participants pour leur présence, leur participation active au débat, leur intérêt pour le projet et leurs propositions pertinentes.

## 4 Photothèque

### 4.1 Véhicule mis à disposition pour le transport



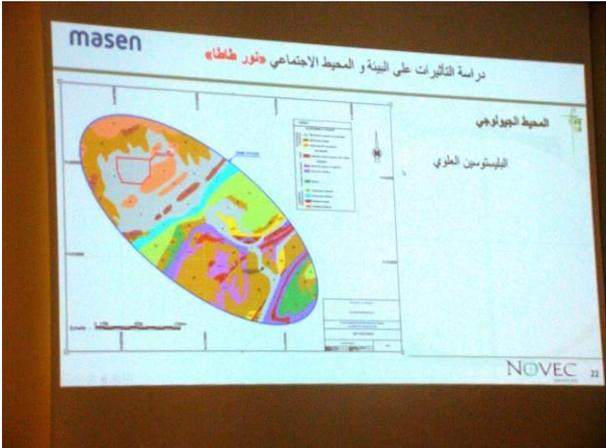
### 4.2 Réception et inscription des participants



### 4.3 Mots d'ouverture



4.4 Présentation de l'EIES



4.5 Assistance



4.6 Questions / Réponses



## 5 Publication de l'annonce dans les journaux (LE MATIN & ALMAGHRIBIA)

<p>ée. au se- le lere 5/2016</p> <p>N DE</p> <p>SP en siés de</p> <p>Mme</p> <p>gérant</p> <p>au tri- blanca 78592</p> <p>AL 38</p> <p>RESI- LAOUI, GSM:</p>	<p>Registre Analytique. (0020125/W)</p> <p><b>AVIS DE CONSULTATION PUBLIQUE</b> Projet du complexe Solaire NOOR TATA</p> <p>Dans le cadre du Plan Solaire Mar- cain de 2000 MW, l'Agence Mar- caine de l'Energie Solaire «MASEN» a réalisé l'étude d'impact environne- mental et social cadre du complexe solaire de NOOR TATA d'une puis- sance minimale de 500 MW.</p> <p>A cet effet, MASEN organisera une consultation publique le jeudi 19 mai 2016 à 10h00 au siège du Se- crétariat Général de la Province de TATA afin de présenter le projet et recueillir les avis et suggestions de la population locale et des parties prenantes concernées ou touchées par le projet.</p> <p>Pour plus d'informations, veuillez contacter le bureau d'études NOVEC au 05 37 56 32 57/58 ou adresser un mail à info@novec.ma.</p> <p>(0020143)</p> <p>Avis d'Enquête Publique Il est annoncé au public qu'une</p>	<p>DENO «STE OBJET L'EXPI MERC LA VE LA RE SIEGE BEN N°12 DURE de so de cor CAPIT de 10 parts entièr ment - Mr UNIQ GERAI EL ME illimit ANNE L'exer Décer II DEP Le dé greffe Marra</p>	<p>20147/16</p> <p>إعلان عن استشارة عمومية مشروع مركب الطاقة الشمسية نور طاطا</p> <p>انجزت الوكالة المغربية للطاقة الشمسية «MASEN» في إطار المخطط المغربي للطاقة الشمسية «نور»، دراسة للتأثير على البيئة لمشروع مركب الطاقة الشمسية نور - طاطا، بسعة إجمالية دنيا تبلغ حوالي 500 ميغاواط وفي هذا الصدد، ستقوم هذه الوكالة بتنظيم اجتماع تشاوري عمومي يوم الخميس 19 ماي 2016 على الساعة 10 صباحا بمقر الكتابة العامة لإقليم طاطا لعرض المشروع وتلقي وجمع آراء واقتراحات السكان المحلية وكذا الإطراف المتدخلة والمعنية بالمشروع.</p> <p>للمزيد من المعلومات، يرجى الاتصال بمكتب الدراسات NOVEC على 0537563257 - 0537563258 أو إرسال بريد إلكتروني إلى info@novec.ma</p> <p>20144/16</p>
--	---	---	---

## 6 Liste de présence



Complexe solaire « NOOR-Tata »

Etude d'impact environnemental et social cadre

### Liste des invités à la consultation publique du 19 mai 2016 à 10h00 :

NOM	PRENOM	ORGANISME	CONTACT
Boudguig	Abderrahmane	ASS. générale De Deman	Abdelbod72@gmail.com 06.6258.21.21
عبد الرحمان	عبد الرحمان	الجمعية التعاونية	06 116 703 801
صافية	أبين حسانين	جمعية تلا بيت	06671584 28
ABE Boukew	chef DEB TATA	PT TATA	0862436572
Mamoun NAZIH	Rachid FAMEL HISW		0561023422
Al Rachid	Hannay	Généralie Royale	0642034087
FAIZ	Abraham	Président Communauté d'ARRA IGHAMÉ	0661344649
OUARBA		DGS	061496266
ELAAKARI	HANED	DBSN	0673676691

Lahcen Salamy	Rachin ville AERCA	ville AERCA Rache	0661127198
LT Col CHEMSI ABDELHAK	C.R.G.A TATA	Ville TATA	0661120677
PAMRANE Saïd	chef cercle foum Zguid	Foum Zguid	0661121180
Rachid	Ait Lahcen	chef Antenne Agence urbaine Guelmim	06.69.11.8093
ABDELMONEM	Ait si	مديرية تارونج للتنسيق بب	0678619242
Sayh Jhaja	Guelmim	مديرية وادي الزوارك بب	0667912342
Fatima	Ait hassi	مديرية الواحة للتنسيق بب	0658474513
Said	Oukoubi	se provincial de C'lea.	0667018907

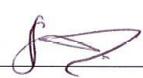
2

Complexe solaire « NOOR-Tata »

Etude d'impact environnemental et social cadre

Liste des invités à la consultation publique du 19 mai 2016 à 10h00 :

NOM	PRENOM	ORGANISME	CONTACT
fakir	Bethin	Y. de la Steir	067-0385471
Abdellamir	Omar	O.R.M.V.A.	0661631908
SAADIA	AITADOU	CDG	0623831400
AIT EL Moudan	Abdelnajib	La Province DABC	0653561622
FRIKH	HICHAM	DEP Province Tata	0661066310
AIT EL HADJ	RACHID	DUE PROVINCE TATA	0668442519
Mohamed	BOUTASS	F A R	0661640251
Ahmed	EL HADJFI	Exec des Forêts de Tata	0667720941
Abdelali	BOUTAJA	Fonctionnaire	0622865511

Ali Boukessou		Paquet TATA	06.61.12.88.12
Antybank	Abdeslam	chef AS TATA	0661723426
Said	EBDOUZI	chef centre AKKA	0661.12.73.01
Mehamed	CHADOUKI	Toteu	0662 1714 20
Ali	Zarban	ONEE BO TATA	0670593773
Abdelhak	EL BADAOUY	Caïd A. Ighe	
Abdelhak	CHENSI	F.A	
OMAN	MNACITE	elu comand.	06 66 9 2103 59
BOUAD	BENYAKHLEF	chargée de l'environnement C. R. S. N	06695.91488 

h

Complexe solaire « NOOR-Tata »

Etude d'impact environnemental et social cadre

Liste des invités à la consultation publique du 19 mai 2016 à 10h00 :

NOM	PRENOM	ORGANISME	CONTACT
HOU	MOHAMED	ASS. TANGA ARTE	070794492
الحسيني عبد الكريم	الحسيني	جمعية الناظرين	0662869944
عبد الوهاب	عبد الوهاب	جمعية الناظرين	0670590569
صبيح	صبيح	جمعية تيسير	0666841060
آيت ورد	ملحة	جمعية الناظرين للدراسات والتقييم	06.70.59.9133
داليد	داليد	جمعية الناظرين	0610818312
Khalil Behwan	Khalil	DAEC Tata.	062321888)
BERDAAT	JILLALI	D.O.A TATA	0666850092
STITI HASSAN	LIABIAN	DIVISION d'Action social	0661074930

محمد الراجحي	الراجحي	كاتب مجلس جهة لبنون ماسن	0666019639
مولود بن حيا	بن حيا	عضو جمعية نفر ضنة	067079339
جامع	اضار	ناخب اراميه البيوع	0670841800
محمد طح	طح	م. الواسع ا. ع. ع. ع.	0601316710
هشام سكو	رئيس جمعية الوحدة للتمهة الخاصة والتقانة تزارت	رئيس جمعية الوحدة للتمهة الخاصة والتان تزارت	0667.37.73.18
وكالة AN	مشارك في التفعيل ANAREC	مشارك في التفعيل ANAREC	0661083753
امكوار روفنا	مشارك في المسح العنقاري ANCFCC	اطلس	06-61-47-03-56
الساحي	حوقب	رئيس جمعية ا. ب. ب. ب. ب. ل. م. م. م. م.	0661702337

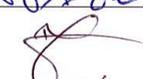
Complexe solaire « NOOR-Tata »

Etude d'impact environnemental et social cadre

Liste des invités à la consultation publique du 19 mai 2016 à 10h00 :

NOM	PRENOM	ORGANISME	CONTACT
BENYELLOU	Abdelaziz	Novec	benyellou@novec.ma 0668108121
TAÏBI	Mohammed	NOVEC	taïbi@novec.ma 0665091953
LAKBIRI ou LAKBA	ouy LAKBIR	PC TATA DUE	0666029688
AGUENADOU	Abdallah	DAR PC TATA	0661049426 Abouou72@gmail.com
LAKRIN	HASSANE	Consultant NOVEC	lakraim_hassane@yahoo.fr 06631813332
MUHAMMED	OUACHMA	Membre C. Ethnologue	0610451705
MUHAMMED	NDADI	Membre C. Ethnologue	0528806402
Abdelhak	bet fatimi	Membre C. Ethnologue	0528806406
HAKIMA	i.doum	upl, swl	0652894583

ELMELOUNI	HOCINE	Association Sportive	06 67 38 84 50
AIT ALI	SAID	Réseau Amis de la Citoyenneté sect = AKKA-EGHANE	06 71 39 62 23
ABDELAZIZ HABI	HABI	OSS ALAZAL	06 70 58 90 90
يوسف	محمد	الرفاعية	06 11 12 20 18
التابعي حسان	التابعي	نائب برلماني	06 61 26 18 11
ناظم بنقدايا	ناظم الزهر	قسم الرجوع	06 62 68 34 06
احني حاتم	احني حاتم	قسم التجهيزات	06 71 24 59 80
احمد صبيح	فريق الله	قسم التجهيزات	06 62 04 99 8
مولود الوكيل	Lahbib	بلدية طاب	06 61 38 71 05
رشيد باعيا	رشيد	رئيسة لجمعية عالم طاب	06 62 41 63 71
يوسف	محمد	الرفاعية	06 61 76 29 35
تغويبات	محمد	نائب برلماني	06 61 38 65 7

HMSO	autmentat	delegue de la sant	 0604824198
Toufik	Fouad	ingenier charge de suivi DAS	 0655610340
BRAHIM	AIT BAZINE	Paula Fouad Zoumal	0661127623
EL Filali	Elhani	Rep. WETZ de TATA	0670838698
DAIKALI	AHMED.	Association EL waha.	0661463476.
Bouchehouk.	Rachid.	se LIJJI de l'inter	061700867.
NASMA	AKARLT	وین لای انوار و، لیل	0613129807